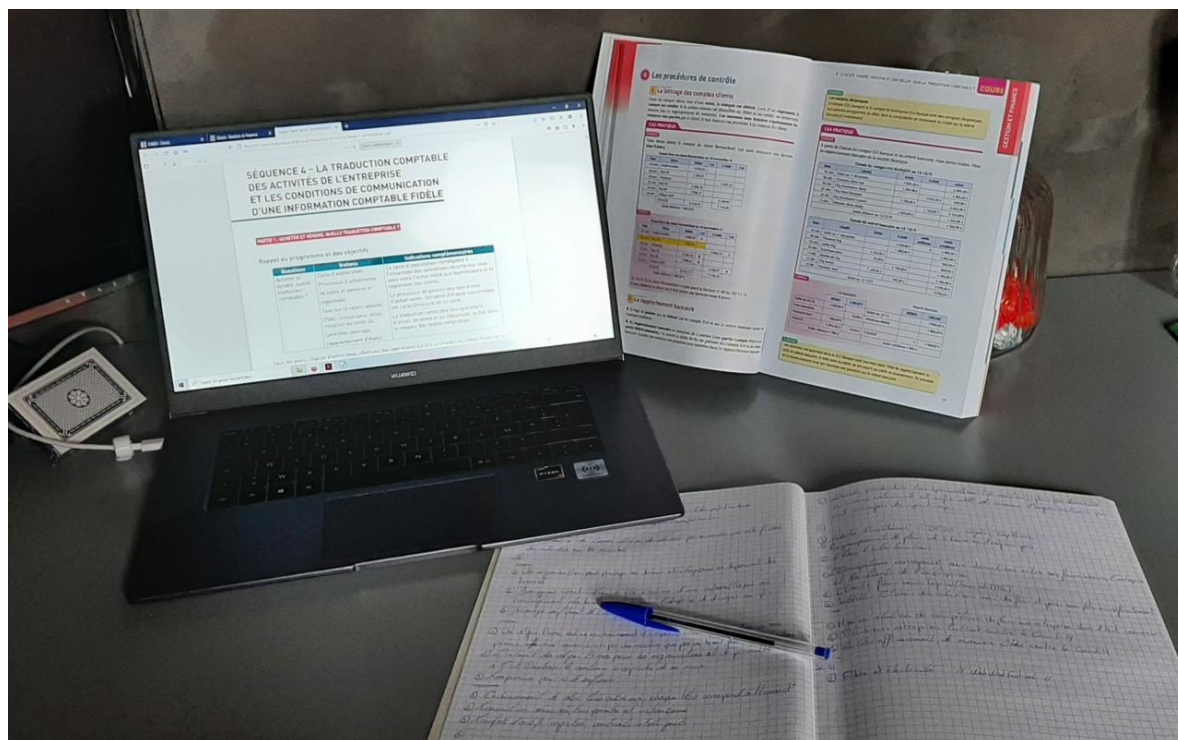


# Caen. La colère de Ferdinand, candidat libre au baccalauréat 2021



Depuis chez lui, Ferdinand suit les cours du CNED pour passer son bac. D. R.

En 2021, Ferdinand passe son bac STMG via le CNED. Si les lycéens sont perdus entre incertitudes liées au Covid-19 et réforme du bac, les candidats libres sont exaspérés. Contrairement aux terminales inscrits en lycée sous contrat, ils devront passer leurs épreuves de spécialité sur table. Une injustice selon Ferdinand. Témoignage.

À 22 ans, et après un passage par l'armée, Ferdinand, originaire de Caen, souhaite boucler sa scolarité dans le secondaire. Il va passer son bac en tant que candidat libre. L'épreuve se révèle compliquée, surtout cette année, en raison de l'épidémie de Covid-19.

Pour le jeune homme, qui a payé 900 € pour recevoir les cours du CNED (Centre national d'enseignement à distance), il y a des « **inégalités** » entre les lycéens et les autres candidats. Une situation d'autant plus frustrante qu'il a déjà un objectif : intégrer une formation BTS Gestion des transports et logistique associée. « **L'école [post-bac] a accepté ma candidature. L'obtention de mon baccalauréat est la seule condition pour intégrer l'établissement.** »

Le jeune caennais dénonce un « **manque d'information** ». Le 25 janvier, [Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, annonce la suppression des épreuves de spécialité](#) des lycéens inscrits en cursus classique, prévues en mars. Ils seront évalués sur la base du contrôle continu. Dans l'incertitude, les candidats libres restent sur leur faim.

## Un virage à 180°

Un mois plus tard, le 25 février, le gouvernement répond à leurs inquiétudes : toutes leurs épreuves se dérouleront en présentiel. Seules les dates changent. « **Nous apprenons seulement deux mois à l'avance qu'il y aura bien des épreuves écrites** », s'of-fusque [Ferdinand](#).

Initialement prévues en première session pour le mois de mars, les épreuves de spécialité se dérouleront du 7 au 9 juin 2021. Quant aux épreuves communes, elles seront avancées et organisées « **à partir du 10 mai** » .

Un changement de calendrier que le jeune Caennais désapprouve. Depuis septembre, il travaille en priorité les épreuves de spécialité. « **Je devais d'abord être évalué sur ces matières, avec un coefficient élevé de 14. Après mars, j'aurais été focus sur les épreuves communes. Là, mes révisions sont complètement chamboulées.** »

## « Pourquoi une telle différence ? »

C'est là que naît le sentiment d'injustice. [Ferdinand](#) ne comprend pas cette différence de traitement : « **Les candidats libres sont déjà notés tout au long de l'année. On pourrait très bien obtenir notre bac sur la base du contrôle continu, comme les candidats inscrits en cursus classique. Pourquoi une telle différence ? Le bac est un diplôme national. Il ne l'est plus cette année : il y en aura deux types.** » L'incompréhension et la colère sont partagées. [Ferdinand](#) n'est pas le seul à désapprouver ces choix. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le collectif CNED inégalités est présent sur la plupart des réseaux sociaux.

Interrogé, le bureau de presse du ministère de l'Éducation nationale justifie cette différence par le statut administratif : contrairement aux candidats scolaires (les lycéens se rendant physiquement en classe et ceux inscrits au CNED sous un statut réglementé), les candidats libres inscrits au CNED en non réglementé ne disposent pas de livret scolaire.

## « Leur formation n'est pas homologuée »

Un détail qui fait toute la différence : sans lui, les notes reçues tout au long de l'année ne peuvent constituer une base pour le contrôle continu. « **Leur formation n'est pas**

**homologuée** », résume Aïda Sow, attachée de presse au ministère de l'Éducation nationale.

Pourtant, l'année dernière, les candidats libres avaient aussi obtenu leur bac en contrôle continu. « **Pourquoi pas cette année ?** » interroge [Ferdinand](#). « **Tout simplement parce que nous ne sommes pas dans le même contexte. Le début de la crise sanitaire et les ajustements de la réforme du bac nous ont poussés à des mesures exceptionnelles en 2020** », conclut Aïda Sow.

Lili PILLOT.